

et de retenir les services d'un avion afin de les transporter à Terre-Neuve. Voici ce que j'ai dit à ce sujet à cette occasion:

Sur réception de ces renseignements du commissaire, mercredi matin, j'ai approuvé qu'il prenne les mesures nécessaires pour rassembler les hommes qui avaient été alertés dans les provinces Maritimes et des dispositions en vue de leur transport par avion.

Cela, monsieur le président, n'était, il me semble, qu'une mesure prudente à prendre, parce que nous savions que la situation était tendue à Terre-Neuve, et qu'il était sage d'avoir des renforts en état d'alerte. Mais j'ai pensé immédiatement,—et cela a été confirmé plus tard,—qu'il ne nous incombait pas, et qu'il ne serait pas sage d'envoyer immédiatement des renforts. J'ai donc dit ce qui suit au Commissaire, comme je l'ai signalé dans ma déclaration:

Je lui ai dit cependant que même si des dispositions s'imposaient par mesure de précaution, je ne donnais pas autorisation à l'avion de décoller de Moncton et que cela ne devait pas se produire tant que je n'aurais pas eu l'occasion d'étudier davantage la situation et de consulter mes collègues à ce sujet.

J'aimerais m'arrêter un peu pour dire qu'à mon avis, il vaudrait mieux en rester là et ne pas insister davantage sur ce que j'ai dit précédemment. On a laissé entendre de temps à autre, et encore une fois dans l'éditorial dont mon honorable ami a donné lecture, que le premier ministre est intervenu et a contremandé un ordre du commissaire. C'est moi qui ai pris cette décision de ne pas envoyer l'avion, et prétendre qu'elle a été prise par un autre n'est que balivernes et pure invention.

**L'hon. M. Pickersgill:** Pourquoi le premier ministre a-t-il dit "nous"?

**L'hon. M. Fulton:** Si mon honorable ami peut se contenir, je vais lui répondre. J'ai dit:

...cela ne devait pas se produire...

C'est-à-dire le départ des renforts.

...tant que je n'aurais pas eu l'occasion d'étudier davantage la situation et de consulter mes collègues à ce sujet.

Mon honorable ami prétend-il que j'ai enfreint la constitution en consultant mes collègues sur une question d'une telle importance? Prétend-il...

**L'hon. M. Pickersgill:** Le ministre me pose une question et j'y répondrai. J'ai déclaré exactement le contraire. J'ai dit que le ministre avait parfaitement le droit de consulter ses collègues et je pense qu'il a parfaitement le droit de consulter n'importe qui d'autre, comme a tout ministre de consulter quiconque en qui il a confiance. Mais j'ai déclaré que c'était la décision du ministre et

[L'hon. M. Fulton.]

non pas la décision du cabinet et que par conséquent c'est à tort que le premier ministre a dit "nous".

**L'hon. M. Fulton:** A mon avis, la gravité de la critique formulée maintenant par l'honorable député paraît tenir à ce qu'il s'en prend au premier ministre sur l'emploi d'un adjectif...

**L'hon. M. Pickersgill:** D'un pronom.

**L'hon. M. Fulton:** Un pronom... dans une question qu'a étudiée le cabinet et sur laquelle le ministre de la Justice a cherché à obtenir l'opinion collective de ses collègues, comme il en avait le droit, et comme dans une question de cette importance il était tenu de le faire. J'ai cherché l'occasion d'en discuter avec mes collègues et pris une décision qui, je voulais le signaler, a été plus tard nettement miennée. C'est incontestable. Ensuite, parce que le premier ministre a dit que nous avions conclu après une discussion de cette nature au cabinet, mon honorable ami essaie de tirer parti du mot "nous". Quelle farce, monsieur le président! Quel indice du poids de l'argument que l'honorable député essaie de faire valoir par suite de l'emploi d'un mot marquant qu'il y a eu échange de consultations. Mon honorable ami dit que le premier ministre a subverti la constitution. Quelle farce, monsieur le président! Je ne saurais qualifier autrement ces paroles. Dans la déclaration dont je parle, j'ai poursuivi:

Ces consultations ont eu lieu mercredi après-midi, et il a été décidé de maintenir un état d'alerte mais de ne pas envoyer de renforts pour le moment.

Je veux pour l'instant passer de cela à...

**L'hon. M. Pickersgill:** Le ministre me permet-il de lui poser une question?

**L'hon. M. Fulton:** Oui.

**L'hon. M. Pickersgill:** Si la décision a été prise ce jour-là, le ministre nous dira-t-il pourquoi il ne l'a pas communiquée au Parlement le lendemain, lorsque j'ai posé la question?

**L'hon. M. Fulton:** Je l'ai communiquée.

**L'hon. M. Pickersgill:** On m'a dit que la question était encore à l'étude, et il en a été ainsi pendant cinq jours.

**L'hon. M. Fulton:** Je viens de donner lecture d'une déclaration qui a été faite le 16 mars.

Ces consultations ont eu lieu mercredi après-midi; il a été décidé de maintenir un état d'alerte mais de ne pas envoyer de renforts pour le moment.

Il n'y a aucune contradiction entre ces paroles et ce qui a été dit à la Chambre le 12